

FICHE DE POSTE
CONSEILLER(E) EN INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

MISSION PRINCIPALE : Il s'agit d'aider à résoudre des problèmes à finalité professionnelle, de conseiller et proposer des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion.

MISSIONS :

- 1°) recevoir le public en insertion
- 2°) accompagner l'élaboration du parcours d'insertion
- 3°) coopérer avec des partenaires extérieurs
- 4°) assurer une veille sur l'activité d'insertion
- 5°) assurer un suivi administratif

RESULTATS ATTENDUS :

Sortie positive du salarié (formation, contrat)
Respect des procédures en lien avec les services de l'Etat
Accompagnement individuel et collectif

COMPETENCES :

Autonomie, responsabilité
pédagogie
Connaissance des outils informatiques
Ecoute, disponibilité
Organisation et dynamisme
Créativité et adaptation
Esprit d'équipe, adhésion au projet de l'association
Capacité d'analyse
Méthode d'élaboration du projet professionnel
Connaissance de base en droit du travail

MISSION N°1 : RECEVOIR LE PUBLIC EN INSERTION

- Accueillir des personnes en démarche d'insertion afin de les informer, les inscrire ou les orienter
- S'assurer de l'éligibilité (ou à défaut se renseigner sur les possibilités de dérogation)
- Etablir un diagnostic socio-professionnel

MISSION N°2 : ACCOMPAGNER L'ELABORATION DU PARCOURS D'INSERTION

- Suite au diagnostic, en lien avec l'encadrant technique, définir les objectifs et les étapes du parcours d'insertion
- Dresser un bilan des besoins en formation
- Evaluer la progression des salariés afin d'adapter le déroulement du parcours
- Créer une relation personnalisée avec les salariés en insertion
- Collaborer avec l'encadrant technique et les différents partenaires pour l'évolution des salariés en insertion
- Décider du positionnement des salariés sur les missions en partenariat avec l'encadrant technique
- Mettre en œuvre, animer ou contribuer à des actions de formation individuelles ou collectives

MISSION N°3 : COOPERER AVEC DES PARTENAIRES EXTERIEURS

- Contribuer à fédérer et développer le réseau en créant et maintenant des liens avec l'environnement
- Collaborer avec les différents partenaires pour l'évolution des salariés en insertion
- Participer à des manifestations de l'économie sociale et solidaire

MISSION N°4 : ASSURER UNE VEILLE SUR L'ACTIVITE D'INSERTION

- Se former en permanence sur l'ensemble des aspects liés à l'insertion socio-professionnelle et aux méthodes pédagogiques adaptées au public accueilli
- Suivre l'évolution des différents dispositifs d'insertion
- Décliner les politiques d'insertion et d'emploi en s'adaptant au public
-

MISSION N°5 : ASSURER UN SUIVI ADMINISTRATIF

- Dématérialiser autant que se peut les dossiers des salariés en insertion en utilisant le logiciel GTA
- Elaborer des tableaux de suivi par salarié (diagnostic, plan d'actions, planning, actions de formation, entretien individuel etc) en lien avec l'encadrant technique
- Participer aux appels à projet et rapport d'activité annuel pour les financeurs et administrateurs.

PROFIL SOUHAITE :

- Titre de conseiller en insertion socio-professionnelle
- Connaissance du milieu de l'insertion